

DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU PREMIER AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLICA DE CÔTE D'IVOIRE PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Vendredi 14 mai 1971

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec un vif intérêt que Nous recevons ce matin, en votre personne qui Nous est déjà bien connue, le premier Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, et Nous remercions Votre Excellence des aimables paroles qu'elle vient de Nous adresser.

Est-il besoin de souligner l'estime que le Saint-Siège porte à votre noble pays, légitimement fier de son expérience dans l'indépendance? Nous sommes conscient de la place importante qu'occupe la Côte d'ivoire au cœur de l'Afrique francophone, dans la compétition pacifique pour le développement, au carrefour des civilisations européenne et africaine. Comme l'a bien mis en lumière la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'arrivé des premiers missionnaires catholiques, l'Eglise est également solidement implantée parmi les populations ivoiriennes, apportant le témoignage de sa foi, l'ardeur de son espérance et le stimulant de sa charité. Cet enracinement du reste a été confirmé récemment par le choix de deux nouveaux évêques autochtones. Oui, le Saint-Siège reconnaît la vitalité de la semence chrétienne en votre pays, son originalité au sein de l'Eglise catholique, l'espérance qu'elle représente pour l'avenir.

Nous savons gré aux Autorités de la République de Côte d'Ivoire pour le prix qu'elles accordent, comme Votre Excellence le rappelait, à l'affermissement et au développement des valeurs morales et spirituelles. Vos populations ont d'ailleurs instinctivement le sens du sacré et de la communauté. Mais, - qui peut l'ignorer? - l'âme africaine est soumise, comme partout et d'une façon accélérée, au vent des grandes mutations économiques et sociales. Il lui faut donc trouver, en elle-même et dans l'éducation qui lui est offerte, les moyens de faire face à tous les nouveaux problèmes, dans la paix et le dialogue, dans la solidarité et le respect de la dignité de chacun et

du bien commun de tous, avec l'espérance que donne la foi en Dieu, Maître de vie éternelle. N'est-ce pas en ce sens que vous favorisez la bonne entente entre tous les croyants, leur propre épanouissement et leur participation à l'œuvre commune? Plus d'une fois votre Gouvernement s'est montré soucieux de donner écho à nos initiatives de paix et d'humanité, par des gestes auxquels Nous demeurons très sensible.

Nos Frères et Fils catholiques, vous le savez, ne demandent rien d'autre que de vivre et de témoigner de leur foi, dans le respect de tous, et de servir, dans la mesure de leurs moyens, la promotion sociale, culturelle et spirituelle de leurs compatriotes, en solidarité avec les autres pays d'Afrique et de la communauté mondiale.

Nous vous confions le soin de remercier Son Excellence Monsieur le Président Félix Houphouët-Boigny des délicats sentiments qu'il vous a chargé d'exprimer. Nous prions le Seigneur de l'assister, ainsi que tout le peuple de Côte d'ivoire, sur la voie du progrès social dans un développement harmonieux et intégral. Au seuil de votre mission auprès du Saint-Siège, Nous vous donnons, cher Monsieur l'Ambassadeur, Notre paternelle Bénédiction Apostolique.

**AAS* 63 (1971), p.467-468.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. IX, p.421-422.

L'Attività della Santa Sede 1971, p.200-201.

L'Osservatore Romano, 15.5.1971 p.7.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.21 p.10.